

Les hôtelleries à FRIGOLET

- Sommaire :
1. Présentation générale
 2. Les diverses possibilités d'hébergement.
 3. Les 7 étapes de réservation
 4. Le départ
 5. Module

Sur le site de l'Abbaye www.friigolet.com, vous trouverez mille et un renseignements utiles.

1. PRESENTATION GENERALE

Les rythmes d'une vie frénétique nous font souvent perdre la paix et la sérénité. Jésus, alors, vient à notre rencontre et **nous appelle à le suivre à l'écart**, dans un lieu solitaire pour nous reposer un peu et nous mettre à l'écoute de sa Parole.

Les abbayes sont depuis toujours des lieux de silence et de prière. Elles sont aussi des lieux d'accueil et d'hospitalité.

Pour notre Communauté religieuse de Saint-Michel de Frigolet, l'accueil et l'hospitalité sont une conséquence de notre vocation. Nous voulons que notre abbaye soit un lieu d'accueil pour tous : jeunes ou âgés, personnes individuelles ou groupes, couples ou familles, croyants ou non croyants en recherche... Parce qu'à tous, le Christ Jésus a quelque chose à communiquer dans ce lieu particulier.

Sachez que nos hôtelleries sont des **hôtelleries religieuses**, c'est-à-dire des lieux pour vivre **un moment de spiritualité**. Ce ne sont pas des auberges, ni des maisons familiales de vacances. Vous êtes invités à partager pendant quelques jours notre expérience de prière et, pourquoi pas, de vie.

Pour entrer encore plus profondément dans l'esprit du lieu et profiter de ce moment de recueillement et de ressourcement, nous vous invitons à participer à au moins 2 des 7 prières liturgiques qui sont chantées, dont la messe à 9h10 en semaine et 10h30 le dimanche.

Les espaces mis à votre disposition vous donneront l'opportunité de vivre notre style religieux. Ce sont des espaces sobres (la cuisine, les réfectoires, les sanitaires... sont en commun), dépourvus de télévision, de radio, d'internet... pour favoriser le silence utile à la réflexion, à la méditation et aux rencontres.

Le silence

Rappelez-vous que l'abbaye est avant tout un lieu de prière : le silence doit être respecté. Pour cela, évitez après les offices de parler devant l'entrée de l'église, cela peut déranger celui qui veut prolonger sa prière personnelle.

Après 22h, le silence est d'or... Cela pour se reposer et permettre d'aller aux offices du matin.

2. LES DIVERSES POSSIBILITES D'HEBERGEMENT.

Notre communauté religieuse offre plusieurs possibilités d'accueil :

- l'Evêché, la Maîtrise St Norbert avec le dortoir et les chambres : pour les personnes seules, les petits groupes, les familles,
- la Maison Saint Augustin : pour les groupes.

Nous demandons à chacun de venir **avec draps ou sac de couchage, taie d'oreiller, serviettes de toilette.**

Plusieurs cuisines (Saint-Norbert ou Bon-Pasteur) permettent des séjours en *autogestion*. Chacun amène produits de vaisselle, de ménage et torchons.

Une caution de 100€ est demandée pour l'utilisation de la cuisine du Bon Pasteur dont vous recevrez l'inventaire.

Un **état des lieux** pour le matériel mis à disposition dans les cuisines sera effectué à l'arrivée et si possible avant le départ des groupes, donnant lieu au plus tard, dans la semaine suivant le séjour au constat éventuel d'anomalies qui seront sujettes à facturation pour leur compensation.

L'auberge « **La Treille** », dépendante de l'abbaye, est dans le haut de l'abbaye. C'est une buvette, ouverte à partir de 11h et un restaurant, ouvert le midi, du mardi au dimanche et le soir pour les groupes (10 personnes ou plus); latreille@frigolet.com et 04 90 90 73 57.

Merci de réfléchir à une éventuelle contribution à la vie de l'abbaye : **travaux manuels et de ménage**. Nos équipes de bénévoles vous en seront reconnaissantes.

3. Les 7 ETAPES POUR RESERVER UN SEJOUR

1. Vous formulez une **demande** :

-par la poste: Hôtellerie - Abbaye Saint-Michel de Frigolet - 13150 Tarascon

-par mail : abbaye@frigolet.com

-par téléphone : 04 90 20 38 41

2. L'hôtelier vous envoie ce document et la **feuille d'offrandes** (document décrivant les lieux et les conditions financières d'hébergement). Un échange téléphonique au **04 90 20 38 41** est alors utile pour clarifier toute question pratique.

3. Vous nous retournez complété et signé le « **Module** » (page 3, ci-après)

4. En retour, vous recevez la **proposition de séjour avec le devis** et la date limite de confirmation de vos effectifs (15 jours avant votre date de séjour).

5. Vous nous adressez les **arrhes** (30% du devis approuvé pour un groupe, 50€ pour une demande individuelle sur une semaine)

- par virement bancaire, Iban : FR 76 3000 3002 3000 0372 6174 675 - Bic Swift : SOGEFRPP.

- ou par chèque à l'ordre de la « Communauté des Prémontrés ».

6. Vous recevez un accusé de réception de vos arrhes ainsi que les documents nécessaires à votre séjour : la charte de l'accueil, le plan général de l'abbaye, le plan des chambres, si besoin l'inventaire de la cuisine, les consignes pour l'hébergement, la feuille de liaison. **Votre réservation est alors acquise.**

7. 15 jours avant votre séjour, **vous nous confirmez** votre venue avec le nombre définitif de personnes.

Passé cette date, la totalité de votre réservation vous sera imputée.

Une carte d'identité vous sera demandée à l'arrivée. Le responsable d'un groupe prévoit d'arriver une heure avant les autres pour un accueil paisible et efficace.

4. LE DEPART

Votre séjour sera réglé **avant** votre départ de l'abbaye.

Un document intitulé « **le LIEN** » est disponible pour recueillir vos remarques. Il nous permettra de vous envoyer, après votre séjour, des nouvelles de l'abbaye. Merci de penser à le remplir.

Sachez aussi que pour tout don financier d'une personne physique, un reçu fiscal peut vous être délivré. Vous pourrez le joindre à votre déclaration d'impôt¹.

¹ Tout don vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si cette limite est dépassée, vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes, exactement dans les mêmes conditions. Par conséquent :

- un don de 150 € ne vous coûtera réellement que 51 €
- un don de 100 € ne vous coûtera réellement que 34 €
- et un don de 200 € ne vous coûtera réellement que 68 €
- et 500 € que réellement 170 €.

Vous recevrez alors comme justificatif un **reçu fiscal**.

5. MODULE (voir feuille des offrandes)
 Pour bien remplir votre module : 04 90 20 38 41

Date et heure d'arrivée prévue

Date et heure de départ prévue

Nom et Prénom :

Adresse postale :

ADRESSE MAIL (EN MAJUSCULES) :

Portable :

Nom du groupe :

Nombre :

Motif du séjour :

Nombre de **lits** retenus :

- *Double* :
- *Simple* :
- *Prêtres ou accompagnateurs* :

Nombre de nuits:

Hôtellerie² : Evêché, St Norbert (Chambres, Dortoir), St Augustin

Cuisine³ : Saint-Norbert, Bon-Pasteur

Repas à la Treille/ jour et nombre :

Prix convenu du repas :

Salles demandées⁴ : Bon Pasteur, Saint-Norbert, Salle des Papes, St Augustin.

Le demandeur responsable arrive une heure avant le groupe pour la présentation des lieux.

Je m'engage à ce que moi-même ou mon groupe fasse pendant le séjour l'une ou l'autre démarche :

- Entretien avec un religieux
- Temps de mémorisation de la Parole de Dieu (cf www.frigolet.com/cantillation-de-le-parole)
- Visite guidée de l'abbaye
- Un temps de service

J'ai lu et j'accepte les conditions du séjour présentées ci-dessus.

Date et Signature

² Souligner l'hôtellerie choisie

³ Souligner la cuisine choisie

⁴ Souligner la salle choisie